



Le + syndical

Économie, Finances

**Fédération CFE-CGC
des MEF**

Immeuble Turgot – Télédock 909
86/92 allée de Bercy
75012 PARIS

Tél. : 01 53 18 00 69 – Fax. : 01 53 18 01 95

Mél. : federation-cgc@syndicats.finances.gouv.fr

Site : <http://www.cgc-finances.info/>

COMPTES FINANCIERS

DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS CFE-CGC DES MEF

AU 31/12/2023

SIREN 444 962 443

BILAN au 31/12/2023

Actif	2023			N-1	Passif	2023	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net	Net			
Actif immobilisé (I)	1 000,00	1 000,00	0,00 €	0,00 €	Fonds syndicaux	29 360,21 €	29 360,21 €
Actif incorporel	0,00		0,00 €	0,00 €	Réserves	7 230,74 €	7 230,74 €
Actif corporel	1 000,00	1 000,00	0,00 €	0,00 €	Report à nouveau	3 620,45 €	5 245,13 €
Actif Financier	0,00		0,00 €	0,00 €	Résultat	7 548,60 €	3 620,45 €
					Total (I)	53 005,15 €	45 456,55 €
Actif circulant (II)	2 558,00		2 558,00 €	2 378,00 €	Provisions (II)	0,00 €	500,00 €
Stock et fournitures	2 000,00	0,00	2 000,00 €	2 000,00 €	Fonds dédiés (III)	0,00 €	0,00 €
Avances et acomptes versés	0,00		0,00 €	0,00 €			
Créances	558,00		558,00 €	378,00 €			
					Dettes d'exploitation	0,00 €	34,65 €
Disponibilités (III)	50 447,15		50 447,15 €	43 613,20 €	Dettes diverses	0,00 €	0,00 €
					Total (IV)	0,00 €	34,65 €
Comptes de régularisation (IV)	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	Comptes de régularisation (V)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	54 005,15	1 000,00	53 005,15 €	45 991,20 €	Total (I+II+III+IV+V)	53 005,15 €	45 991,20 €

Le résultat comptable comprend le résultat définitivement acquis sur l'exercice. Le résultat comptable ne pouvant être distribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel sur celui-ci, le résultat positif est appelé "excédent" et le résultat négatif "déficit". L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou du déficit.

1) Actif immobilisé :

Ce poste demeure inchangé.

2) Stock :

Aucune variation de stock n'a été constatée sur 2023.

3) Créances :

Au 31/12/2023, les syndicats CGC directionnels Douanes, Insee, Centrale, CAP DGFIP et SNC DGCCRF restaient redevables de leurs cotisations 2023 pour respectivement 120 €, 90 €, 60 €, 30 € et 90 €. La CGC DGCCRF présente au 31/12/2023 une dette cumulée de 258 € (78 + 90 + 90) sur cotisations 2021, 2022 et 2023 non réglées.

Les sommes dues par CAP DGFIP ont été acquittées en janvier 2024. Au 02/02/2024, les autres syndicats affiliés n'ont toujours pas régularisé leur situation.

4) Disponibilités :

La trésorerie est répartie entre les sommes figurant au solde du compte courant bancaire pour 14.788,46 € et celles sur le livret A pour 35.658,69 €.

5) Report à nouveau (RAN):

Lors de l'approbation des comptes 2022, il a été voté l'affectation en report à nouveau créditeur du résultat bénéficiaire 2022 d'un montant de 3.620,45 €.

6) Résultat comptable :

Un résultat excédentaire de 7.548,60 € est constaté au terme de 2023, contre 3.620,45 € en 2021, soit plus du double.

Cette augmentation s'explique essentiellement par :

- la diminution des charges externes, notamment des frais de réception ;
- l'augmentation des produits financiers suite au relèvement des taux du livret A ;
- et l'absence en 2023 d'octroi d'aide financière aux syndicats affiliés

Pour l'exercice 2024, il est proposé d'affecter le report à nouveau créditeur de 2023 (soit 3.620,45 € correspondant à l'excédent 2022) dans les réserves facultatives et d'affecter l'excédent 2023 (soit 7.548,60 €) en report à nouveau créditeur.

7) Provisions :

Ce poste est à zéro.

Lors du protocole d'alliance entre les fédérations USA et CFE-CGC pour les élections au CSAM, il a été convenu que l'UNSA se chargerait de faire maquetter et imprimer les tracts de la campagne élections professionnelles 2022, les frais correspondants étant ventilés ensuite selon la clé de répartition, soit une quote-part de frais de 37% à la charge de la CGC.

A cet effet, il a donc été constitué sur 2022 une dotation aux provisions pour charges d'un montant de 500 €.

Or, la facture correspondant à la quote-part des frais dévolue à la Fédération CFE-CGC, en date du 31 janvier 2023, s'élevant à 475 € TTC, a été payée le 11/04/2023.

Au titre de l'exercice 2023, la provision de 500 € a donc été reprise et parallèlement une charge de 475 € a été comptabilisée.

8) Dettes d'exploitation :

Ce poste est à zéro.

COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2023

	2023	N-1		2023	N-1
Charges d'exploitation (I)	1 837,42 €	5 308,07	Produits d'exploitation (I)	8 376,00 €	8 458,00
Achats	0,00 €	312,00	Cotisations	690,00 €	690,00
Autres charges externes	1 837,42 €	3498,07	Subventions	7 186,00 €	7 768,00
Impôts et taxes	0,00 €	0,00	Autres produits	0,00 €	0,00
Charges de personnel	0,00 €	0,00	Transfert de charges		
Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €	500,00	Reprises des amortissements et provisions	500,00	0,00
Autres charges	0,00 €	1 000,00			
Charges financières (II)	0,00 €	0,00	Produits financiers (II)	1 010,02 €	470,52
Charges exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00	Produits exceptionnels (III)	0,00 €	0,00
Engagement à réaliser sur contribution de financement (IV)			Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)		
Total (I+II+III+IV)	1 837,42 €	5 308,07	Total (I+II+III+IV)	9 386,02 €	8 928,52
Solde créditeur : Excédent	7 548,60 €	3 620,45	Solde débiteur : Déficit		
TOTAL GENERAL	9 386,02 €	8 928,52	TOTAL GENERAL	9 386,02 €	8 928,52

* A titre purement indicatif, les locaux et les salaires des permanents fédéraux sont pris en charge par l'Administration.

9) Charges d'exploitation :

Elles sont constituées des achats et autres charges externes suivantes :

- Frais divers (publications) : 475,00 € (1.474,65 € en 2022)
- Remboursement des frais de déplacement (BF) : 880,26 € (519 € en 2022)
- Restauration (BF) : 420,70 € (1.191,96 € en 2022)
- Frais bancaires : 61,46 € (60,26 € en 2022)

Les charges d'exploitation connaissent une diminution notable, due essentiellement à celle des frais de réception (1 seul repas de BF) et l'absence d'achat de goodies et d'octroi d'aides financières, puisque 2023, contrairement à 2022, n'était pas une année d'élections professionnelles.

10) Cotisations :

Lors du BF du 09/12/2022, la proposition d'augmenter le montant de la cotisation globale à 690 €, pour lisser l'absence de versement par la CGC DGCCRF et par souci d'arrondi de la quote-part par mandat, été validée à l'unanimité. La participation forfaitaire des syndicats au budget de la Fédération s'élève donc à 30 € par mandat (690/23).

--Lors du BF du 18/12/2023 il a été décidé de reconduire à l'identique cette mesure.

11) Subventions :

Une subvention de 7.186 € a été accordée à notre syndicat par le Secrétariat Général compte tenu de la représentativité obtenue par notre Fédération lors des dernières élections.

A noter que sur la précédente mandature, cette subvention s'élevait à 7.768 €. Malgré notre progression au CSAM, la baisse de la subvention annuelle s'explique par la clé de répartition de la Fédération CFE-CGC dans la liste d'alliance avec la Fédération UNSA, qui est passée de 40/60 en 2018 à 37/63 en 2022.

A noter l'absence de subvention de la Fédération Services publics en faveur de notre fédération.

12) Produits financiers :

Il s'agit de la rémunération du livret A.

Les comptes de la fédération ont été validés à l'unanimité lors du Bureau Fédéral du 07/04/2023, sous réserve des observations à venir des commissaires aux comptes.

13) Informations hors bilan :

A) Equivalent Temps Plein accordé par l'administration :

Crédit de temps syndical 2023 en ETP :	18,00
dont Décharges d'activité de service :	9,96
dont Crédits d'heures :	8,04
Solde inutilisé :	0,00

Répartition du contingent entre les différents syndicats :

Directions	DECHARGE TOTALE en ETP	DECHARGE PARTIELLE en ETP	ASA en ETP
FEDERATION CGC Finances	1,00	0,00	0,00
CGC DGFIP	5,00	0,18	5,23
CGC DGDDI	1,00	0,00	1,40
CGC Centrale	0,00	0,00	1,00
CGC INSEE	0,00	2,78	0,41
CGC DGCCRF	0,00	0,00	0,00
TOTAL	18,00	2,96	8,04

B) Moyens mis à disposition de la Fédération CGC Finances par l'administration :

a) Informatique :

- Un copieur multi-fonctions ;
- Trois ordinateurs portables nominatifs avec clavier, souris et écran fixe
- Quatre ordinateurs portables en libre-service avec clavier, souris et écran fixe
- Trois smartphones nominatifs « Licorne »

b) Locaux :

La Fédération dispose de locaux au 1^{er} étage de l'immeuble Turgot situé à Paris 12^{ème}.